ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ligne Paris Amiens Boulogne

Question orale n° 436

Texte de la question

M. Daniel Fasquelle interroge M. le secrétaire d'État chargé des transports sur l'installation de locomotives bi-modes sur la ligne ferroviaire Paris-Amiens-Boulogne-sur-Mer. La ligne ferroviaire Paris-Amiens-Boulogne est actuellement électrifiée de Paris à Amiens. Un changement de locomotive est nécessaire pour continuer jusqu'à Boulogne-sur-Mer. De plus les travaux d'électrification de cette ligne de Boulogne à Rang-du-Fliers, frontière entre le Pas-de-Calais et la Somme, vont créer, dès octobre 2010, une nouvelle coupure c'est-à-dire un changement de locomotive ou de train supplémentaire. Afin de renforcer ce lien direct avec Paris, auquel les élus et les acteurs économiques des territoires traversés sont très attachés, une mesure simple consisterait dans l'achat de locomotives bi-modes. Un tel investissement éviterait, en effet, un changement d'autorail en gare d'Amiens et de Rang-du-Fliers et permettrait de gagner des minutes précieuses. À l'heure des premières mesures concrètes à la suite du Grenelle de l'environnement, la SNCF aurait un argument supplémentaire pour proposer le train de préférence à la voiture pour accéder à la côte picarde et à la côte d'opale. Cette ligne directe Paris-Boulogne traversant trois régions, cette question ne peut être traitée qu'à l'échelon national. Il lui demande donc quelles initiatives il entend prendre pour mobiliser l'ensemble des acteurs concernés afin qu'une solution soit rapidement trouvée.

Texte de la réponse

UTILISATION DE LOCOMOTIVES BI-MODES SUR LA LIGNE FERROVIAIRE PARIS-AMIENS-BOULOGNE
M. le président. La parole est à M. Daniel Fasquelle, pour exposer sa question, n° 436, relative à l'utilisation de locomotives bi-modes sur la ligne ferroviaire Paris-Amiens-Boulogne.
M. Daniel Fasquelle. Monsieur le secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale, ma question concerne les transports - sujet qui vous a toujours intéressé -, et plus particulièrement une ligne de chemin de fer, Paris-Amiens-Boulogne, ligne directe et indispensable pour le développement de l'économie touristique du sud de la côte d'Opale et du nord de la côte picarde. Les grandes stations touristiques, comme Le Touquet, dont je suis maire, se sont développées au début du siècle dernier grâce au train. Malheureusement, lorsqu'on regarde les affiches du début du siècle dernier et le temps de trajet, celui-ci n'a guère évolué !
Ce temps de trajet est long, car la ligne, électrifiée de Paris à Amiens, ne l'est plus ensuite, ce qui implique un changement de locomotive à Amiens et une perte de temps de plusieurs minutes. La région Nord-Pas-de-Calais a un projet d'électrification de la ligne de Boulogne vers le sud du département, jusqu'à sa frontière avec la Somme. Si nous nous réjouissons de ce projet, qui nous rapproche de Lille, nous sommes en revanche légitimement inquiets, dans la mesure où, désormais, la ligne sera électrifiée de Paris à Amiens, avec, ensuite, une coupure. La ligne sera à nouveau électrifiée de la frontière entre la Somme et le Pas-de-Calais jusqu'à Boulogne-sur-Mer. À terme, nous craignons que cette situation ne décourage la SNCF de maintenir une ligne directe, nous contraignant à changer de train à Amiens. Ceci risque de nous faire perdre encore plus de temps et de décourager ceux qui voudraient venir chez nous par le train.
Le changement de locomotive est déjà trop long et, demain, nous craignons de perdre la ligne directe avec Paris. Pour éviter ce désagrément et gagner un temps précieux, je vous soumets une proposition, que j'ai déjà

formulée auprès de Dominique Bussereau, mais sur laquelle j'aimerais que le Gouvernement prenne une position claire. Nous pourrions utiliser des locomotives bi-modes électriques et diesel, ce qui garantirait l'avenir de la ligne directe et lui redonnerait un intérêt commercial, dans la mesure où, n'ayant plus à changer de locomotive, nous gagnerions un temps précieux. Ces locomotives pourraient être installées très rapidement, en attendant l'électrification de la ligne pour la partie picarde, que nous appelons aussi de nos voeux. Une première étape pourrait être franchie très rapidement, dès 2009, avec l'achat de ces locomotives bi-modes. Je vous demande de ne pas me renvoyer vers les trois régions traversées par cette ligne. Il s'agit d'une question nationale, et le ministre doit s'en saisir s'il souhaite vraiment qu'elle avance.
M. le président. La parole est à M. Christian Blanc, secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale.
M. Christian Blanc, *secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale*. Monsieur le député, je vous prie d'excuser l'absence de Dominique Bussereau, qui participe aujourd'hui à une réunion des ministres des transports européens à Bruxelles, et qui m'a parlé de cette question avant de partir.
Comme vous le rappelez, le Grenelle de l'environnement a mis en évidence la nécessité de promouvoir le développement du transport ferroviaire pour atteindre l'objectif de réduction des gaz à effet de serre émis par les transports. Le Gouvernement soutient les mesures favorisant l'accès au mode ferroviaire par le plus grand nombre et dans les meilleures conditions de service possibles.
Sur la ligne Paris-Boulogne-sur-Mer, la desserte des communes situées sur la côte picarde et la côte d'Opale a été améliorée. La mise en place d'une desserte TGV à destination de Boulogne-sur-Mer, via Lille Europe, a permis de réduire le temps de parcours de quarante minutes par rapport aux trains Corail Intercités circulant via Amiens. Le succès de cette liaison a conduit la SNCF à mettre en place un second aller-retour quotidien TGV en novembre 2007.
À compter de 2011, l'électrification de la ligne ferroviaire entre Boulogne-sur-Mer et Rang-du-Fliers permettra de prolonger cette liaison vers le sud, avec un gain de temps significatif pour les liaisons entre la côte d'Opale et Paris.
La SNCF envisage de nouvelles améliorations de la desserte de la côte d'Opale, après l'électrification de la ligne Boulogne-Rang-du-Fliers. Cette réflexion s'inscrit notamment dans le cadre plus large de l'appel d'offres qui sera lancé pour renouveler le matériel TER et améliorer l'efficacité d'ensemble de la rotation du parc régional. À cette occasion, la souplesse d'utilisation offerte par les automoteurs bi-modes fera partie des critères de choix.
Dans l'intervalle, les Corail Intercités effectuant la liaison Paris-Amiens-Boulogne-sur-Mer ne changeront pas une nouvelle fois de locomotive en gare de Rang-du-Fliers, afin de ne pas allonger les temps de parcours.
Vous me permettrez d'ajouter à cette réponse, rédigée par mon collègue Dominique Bussereau, qu'étant en charge du développement de la région capitale, je suis très concerné par ces questions et j'aurai plaisir à en parler avec vous. Il existe des articulations qui vont au-delà de ce que l'on appelle le " Grand Paris " et nous devons avoir une vision globale et cohérente.
M. le président. La parole est à M. Daniel Fasquelle.
M. Daniel Fasquelle. Vous le comprendrez, monsieur le secrétaire d'État, cette réponse ne me satisfait pas. On ne peut pas nous demander de passer par Lille, depuis le sud de la côte d'Opale, pour nous rendre à Paris. Par ailleurs, l'indication qui figure dans votre réponse ainsi que dans un courrier que m'a adressé M. Pepy, n'est pas exacte. En nous obligeant à passer par Lille, le temps de trajet est rallongé. La solution ne peut donc pas venir d'une liaison TGV, via Lille, pour nous rendre à Paris.
Je me réjouis de l'annonce du maintien de la ligne directe Paris-Amiens-Boulogne, mais je reviendrai à la charge, s'agissant de l'installation d'une locomotive bi-mode au plan national, et non régional, sur cette ligne, et de l'électrification de celle-ci.
Par ailleurs, dans le Grenelle 1, figure un projet de TGV Paris-Amiens-Londres, via la côte d'Opale et la côte picarde. Il existe certes ces projets, mais nous avons besoin d'une liaison rapide, simple et directe vers Paris. J'y tiens, et je continuerai à mener ce combat.

Données clés

Auteur : M. Daniel Fasquelle
Circonscription : Pas-de-Calais (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question orale

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QOSD436

Numéro de la question : 436
Rubrique : Transports ferroviaires
Ministère interrogé : Transports
Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 décembre 2008, page 10547
Réponse publiée le : 10 décembre 2008, page 8285
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 9 décembre 2008